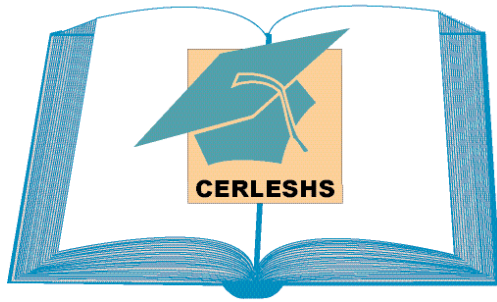


# CAHIERS DU CERLESHS



**Tome XXXI, n° 60, juillet 2019**

**ISSN 0796-5966**

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**P. U. O.**

**OUAGADOUGOU**

**CAHIERS DU CERLESIS**  
**LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Tome XXXI, N° 60, juillet 2019

**Directeur de publication :** Bernard KABORE, maître de conférences de sociolinguistique,  
Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO.

**Comité Scientifique**

**Président :** Pr Alou KEITA, professeur de linguistique, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO.

**Membres :**

Jean-Baptiste OUEDRAOGO, directeur de recherche en socio-anthropologie, CNRST, Ouagadougou ;  
Karim TRAORE, Associate professor of African Literature, Université de Géorgie, Athens, USA ;  
Katja WERTHMANN, Professeur des études africaines, Institute of African Studies, Universitaet Leipzig, Allemagne ;  
Magloire SOME, professeur d'histoire contemporaine, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Mahamadé SAVADOGO, professeur de philosophie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Mahir SAUL, professor of Anthropology, Université de l'Illinois, Urbana-Champaign, USA ;  
Moussa DAFF, professeur en sciences du langage, Université Cheikh Anta DIOP, Sénégal ;  
Salaka SANOU, professeur de littératures africaines, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Serge Théophile BALIMA, professeur de communication et journalisme, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Tanga Pierre ZOUNGRANA, professeur de géographie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;

**Comité de lecture**

Abdoul Aziz ISSA DAOUDA, professeur de littérature africaine, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger ;  
Abou NAPON, professeur de sociolinguistique, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Adama COULIBALY, professeur de littérature africaine, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY, Abidjan, Côte d'Ivoire ;  
Afsata PARE, professeur des sciences de l'éducation, Université de Koudougou ;  
Albert OUEDRAOGO, professeur de littérature orale africaine, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Alfred KIEMA, maître de conférences en littérature africaine anglophone, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
André SOUBEIGA, professeur de sociologie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Bapio Rosaire BAMA, professeur de littérature germanique, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Dapola DA, professeur de géographie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
François de Salle OUEDRAOGO, professeur de géographie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Frédéric O. K. PALE, maître de conférences de Géographie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Georges SAWADOGO, professeur de didactique du français, Université de Koudougou ;  
Jacques NANEMA, professeur de philosophie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Jean-Célestin KY, professeur d'histoire de l'art, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Koléa Paulin ZIGUI, professeur de littérature orale, Université Alassane Dramane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire.  
Lalbila YODA, professeur de traductologie, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Maurice BAZEMO, professeur d'histoire moderne et contemporaine, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Momar CISSE, professeur de sciences du langage, Université Cheik Anta DIOP de Dakar, Sénégal ;  
Moussa Willy BANTENGA, professeur d'histoire économique et sociale, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Pierre MALGOUBRI, maître de conférences de sciences du langage, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;  
Serge GLITHO, professeur d'études germaniques, Université de Lomé, Togo ;  
Yves DAKUO, professeur de sémiotique littéraire, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO ;

### **Comité de rédaction du présent numéro**

Pr Maurice BAZEMO (histoire contemporaine), Université Joseph KI-ZERBO ;

Pr MALGOUBRI Pierre (Linguistique africaine), Université Joseph KI-ZERBO ;

Dr OUEDRAOGO Fernand (Psychologie), Université Joseph KI-ZERBO ;

Dr SODORE Aziz (Géographie), Université Joseph KI-ZERBO ;

Dr OUEDRAOGO Jérémie (Géographie), Université Joseph KI-ZERBO ;

Dr YAMEOGO Lassané (Géographie) Université Joseph KI-ZERBO ;

Dr ZONGO Georges (Philosophie), Université Joseph KI-ZERBO ;

Dr BALIMA R. Dimitri (Communication et journalisme), Université Joseph KI-ZERBO.

### **Secrétariat de rédaction**

Balguissa SIMDE

Palé Sié Innocent Romain YOUL

Yacouba KOURAOGO

Cahiers du CERLESHS

<http://www.cerleshs.univ-ouaga.bf>

Université Ouaga I Pr Joseph Ki-ZERBO,

UFR/LAC et SH

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25 30 73 18. Fax : (226) 25 31 78 14

Email : [cerleshs@univ-ouaga.bf](mailto:cerleshs@univ-ouaga.bf), [cerleshs@rocketmail.com](mailto:cerleshs@rocketmail.com)

© 2008, Centre d'Etudes et de Recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales

## SOMMAIRE

<b>Editorial</b> .....	IX
<b>Boubié BAZIE,</b> La révolte du Bani-Volta de 1915-1916 et ses conséquences dans le cercle du Lobi.....	1
<b>Hervé Landry COULIBALY &amp; Alli OUEDRAOGO,</b> «Monseigneur Anselme Titianma Sanon de l'Archidiocèse de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : du culte du Do à la foi du Crédo».....	23
<b>Asséta DIALLO,</b> Les interrogatifs du fulfulde .....	39
<b>Bassémory KONE,</b> Etude des déterminants de la prévention du paludisme par l'utilisation de la Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à longue durée d'Action (MILDA) en Côte d'Ivoire.....	55
<b>Bienvenue Lauvankilea Chantal Noumpoa KARAMBIRI,</b> La vallée du Sourou au Burkina Faso: une zone à potentialités diversifiées et à forte pression.....	75
<b>Calixte KABORE,</b> Mondialisation et construction des identités en Afrique noire.....	97
<b>Padabô KADOUZA et Paalamwé PANESSE,</b> Contraintes du milieu, vulnérabilité de la production agricole et résiliences paysannes dans le massif de Lama au Nord-Togo.....	127
<b>Yacouba KOURAOGO,</b> La valence verbale en <i>wñĩ</i> .....	153
<b>Abdoulaye OUEDRAOGO et Marcel ZERBO,</b> Analyse de l'échec scolaire et du rapport aux savoirs chez les élèves inscrits dans l'enseignement secondaire général de la ville de Tougan au Burkina Faso. Quelles sont les perspectives ?.....	177
<b>Abdoul Azise SODORE,</b>	

La gouvernance foncière dans trois communes périurbaines de Ouagadougou.....	203
<b>Korotimi SANOU,</b> Résilience des ménages migrants face à la précarité des ressources naturelles en zone semi-aride au Burkina Faso.....	219
<b>Yao Rémi N'DAHOULE,</b> La durabilité de l'emploi dans le cadre de vie des communes de la ville d'Abidjan.....	239
<b>Recommandations aux auteurs des articles.....</b>	259
<b>Sommaires des numéros précédents.....</b>	265

## **EDITORIAL**

Le numéro 60 de votre revue est prêt. Pour ce premier numéro de l'an 2019, nous vous proposons douze (12) articles d'enseignants-chercheurs du Burkina Faso, du Togo et de la Côte d'Ivoire. Leurs réflexions portent sur des thématiques brassant les domaines des Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales ainsi que la Communication.

Bonne lecture à tous et à toutes en espérant recevoir vos contributions très prochainement.

**Bernard KABORE**

*Maitre de conférences  
Chevalier de l'ordre des Palmes académiques*

## LA VALENCE VERBALE EN *wɩnĩẽ*

**Yacouba KOURAOGO**

Université Joseph KI-ZERBO/Burkina Faso

### Résumé :

La valence verbale est une catégorie sémantico-syntaxique associée au verbe. Sémantiquement, elle réfère au nombre de participants qui jouent un rôle précis dans le type de procès signifié par le verbe. Syntaxiquement, elle réfère au nombre d'arguments, c'est-à-dire au nombre d'éléments nominaux, qui entretiennent une relation grammaticale avec le verbe. L'objectif visé dans cet article est de décrire la valence verbale en *wɩnĩẽ*. Il s'agit plus précisément de déterminer les classiques syntaxiques de verbes en rapport avec la valence verbale et de décrire les opérations d'ajustement de la valence verbale en *wɩnĩẽ*.

**Mots-clés** : *wɩnĩẽ*, verbe, valence verbale, linguistique typologique, participant, argument.

### Abstract :

Verbal valency is a semantico-syntactical category associated to verb. Semantically, it refers to number of participants that play a role in the process expressed by the verb. In syntax, it refers to the number of arguments, the number of nominal phrases, which have a grammatical relation with the verb. The objective of this article is to describe verbal valency in *wɩnĩẽ*. It consists precisely of determining syntactical classes of verbs associated to verbal valency and describing operations of verbal valency adjustment in *wɩnĩẽ*.

**Keywords** : winĩẽ, verb, verbal valency, typological linguistic, participant, argument.

## **Introduction**

Le winĩẽ est une langue de type gur, spécifiquement du sous-groupe des langues gurunsi-central (G. Manessy, 1979). Au plan géographique, le winĩẽ est parlé uniquement au Burkina Faso dans la région du Centre-ouest, précisément dans deux communes de la province de la Boucle du Mouhoun que sont Boromo et Oury. Selon le recensement général de la population de 2006, le nombre de locuteurs winĩẽ est estimé à 213.897 personnes.

Cette langue a fait l'objet de peu de descriptions linguistiques. La seule étude qui a concerné son système verbal est celle de T. Sawadogo (2001). Toutefois, cette étude n'a abordé que la morphologie du verbe. Ainsi, la problématique de la valence verbale demeure encore non examinée. Pourtant, sa description permet de mieux appréhender le fonctionnement de la catégorie verbale. C'est pourquoi, nous nous y intéressons à travers cet article. Les questions auxquelles nous voulons répondre sont les suivantes :

- quelles sont les classes syntaxiques de verbes en winĩẽ en rapport avec la valence verbale ?
- quelles sont les opérations d'ajustement de la valence verbale en winĩẽ ?

Pour répondre à ces interrogations, nous formulons les hypothèses ci-après :

- en winĩẽ sont attestés trois types de verbes selon la valence : les verbes monovalents, les verbes bivalents et les verbes trivalents ;
- les opérations d'ajustement de la valence verbale sont de deux types en winĩẽ : les opérations d'augmentation de la valence verbale et les opérations de réduction de la valence verbale.



Au regard des questions posées et des hypothèses formulées, les objectifs visés dans cet article se déclinent comme suit :

- déterminer les classes syntaxiques de verbes en wunĩĩ en rapport avec la valence verbale ;
- décrire les mécanismes d'ajustement de la valence verbale en wunĩĩ.

Notre approche théorique est celle de la linguistique typologique. Notre démarche descriptive est inspirée de T. Payne (1997).

Au plan méthodologique, le matériau linguistique sur lequel est basée notre étude est constitué de 3.000 items lexicaux, de 2500 phrases, de conversations ordinaires et de textes oraux, notamment des contes et des chants que nous avons recueillis à Oury en juillet et août 2016.

## **1. Valence verbale et classification syntaxique des verbes**

Selon le nombre d'arguments auquel est associée la valence verbale, il existe trois classes syntaxiques de verbes en wunĩĩ :

- les verbes monovalents ;
- les verbes bivalents ;
- les verbes trivalents.

### **1.1. Les verbes monovalents**

Les verbes monovalents n'apparaissent que dans des constructions intransitives comportant un argument unique en fonction de sujet. Ceux que nous avons identifiés dans notre base de données se répartissent comme suit :

valeurs sémantico-référentielles

verbes illustratifs

- Verbes atmosphériques : pèlì «faire jour», buì «faire nuit», fùigí «venter»,  
mírí «pleuvoter», jè «pleuvoir» ;
- Verbes d'état : wé: «être bon », sò: «être petit», lé: «être spacieux» ;
- Verbes de procès involontaires : dò «dormir», dòbàgrí «sommoler»,  
jò «s'évanouir», sèbì «mourir», fìgì «disparaître» ;
- Verbes de fonction corporelle : cèrì «éternuer », fùè «ronfler»,  
habrí «bailler»,  
hòerí «tousser», cò «rôder», bègì «bégaier», wò «siffler» ;
- Verbes d'action de mouvement : bèlì «tomber», luìlì «couler», sè «glisser».

Les phrases dans lesquelles s'emploient ces verbes attestant le schème suivant :

$$\frac{N}{S} + \frac{V}{P}$$

**Exemples 1:**

lùgùùnù	<b>sèb-è</b>	«Le forgeron est mort»
/ <u>forgeron</u>	<u>mourir-pf</u>	
S	P	
lùgùùnù	<b>dó</b>	«Le forgeron a dormi»
<u>forgeron</u>	<u>dormir-pf</u>	
S	P	
lùgùùnù	<b>sò:</b>	«Le forgeron est petit»
<u>forgeron</u>	<u>être petit</u>	
S	P	

## 1.2. Les verbes bivalents

Les verbes bivalents sont associés à des constructions transitives caractérisés par la présence obligatoire d'un couple d'arguments : un argument en fonction de sujet et un argument en fonction d'objet. Ces verbes sont les plus fréquents en wĩnĩ. Ils s'emploient dans des phrases attestant le schème suivant :

$$\frac{N}{S} + \frac{V}{P} + \frac{N}{O}$$

D'une manière générale, l'argument sujet d'un verbe bivalent désigne un participant jouant le rôle d'agent ou de force. Le participant désigné par son argument objet joue le rôle de patient ou de thème. Ce qui fournit les combinaisons suivantes au plan sémantico-référentiel:

[Agent + Prédicat + Patient]

[Force + Prédicat + Patient]

[Agent + Prédicat + Thème]

Les verbes qui entrent dans le premier type de combinaison comportent un argument sujet désignant un participant qui accomplit délibérément le procès signifié ainsi qu'un argument objet désignant un participant qui subit l'accomplissement dudit procès. Ces verbes sont surtout ceux d'action de processus tels que [cũgĩ] «couper», [bũ] «tuer», [jĩ] «manger», [nĩ] «boire», [tĩ] «frapper» ou ceux de manipulation tels que [ʔãgĩ] «coudre», [ʔãrĩ] «faire, fabriquer, créer», [mã] «pétrir », [sĩ] «tisser», [sã] «construire».

### Exemples 2:

mò	jĩnũ	<b>jĩ-é</b>	kũĩ	«Mon père a mangé le tó»
<u>1sg</u>	<u>père</u>	<u>manger-pf</u>	<u>tó</u>	
S		P	O	

à      tètè      vājā̄      «Il a frappé le chien»  
3sg   taper-pf   chien  
 S      P      O

Les verbes qui entrent dans le deuxième type de combinaison sont à priori ceux d'action de processus dont le participant désigné par l'argument sujet est une force naturelle ou surnaturelle accomplissant involontairement ou inconsciemment le procès. Ce sont des verbes comme : [pari] «foudroyer», [jèrì] «brûler».

**Exemples 3 :**

dō      pâr-à      sàbúnā̄      «La foudre a foudroyé l'arbre»  
foudre   foudroyer-pf   arbre  
 S      P      O

jìnī      jèr-è      bìcānā̄      «Le feu a brûlé l'enfant»  
feu      brûler-pf      enfant  
 S      P      O

Les verbes qui entrent dans le troisième type de combinaison sont principalement ceux de cognition tels que [jégérí] «apprendre», [jèmí] «trouver», [jè] «connaitre, savoir», [mè] «comprendre», [sè] «oublier». Ces verbes comportent un argument sujet désignant un participant qui constitue le siège, le locus du déroulement du procès. Leur argument objet désigne un participant qui est affecté par l'accomplissement du procès, mais sans être physiquement atteint.

**Exemples 4 :**

mè      jè      báunū      «Je connais l'homme»  
1sg   connaitre-pf   homme  
 S      P      O

mò ná báùnḽ «J'ai vu l'homme»  
1sg voir-pf homme  
 S P O

### 1.3. Les verbes trivalents

Les verbes trivalents sont associés à des constructions ditransitives caractérisés par la présence obligatoire d'un couple d'arguments en fonction d'objet. Ces verbes sélectionnent nécessairement trois arguments : un argument sujet, un argument objet direct (O1) et un argument objet datif (O2). Les phrases dans lesquelles s'emploient ces verbes attestent le schème ci-après :

$$\frac{N}{S} + \frac{V}{P} + \frac{N}{O1} + \frac{N}{O2}$$

L'argument sujet des verbes trivalents désigne un participant jouant le rôle d'agent. Leur argument objet direct désigne un participant jouant le rôle de patient, tandis que le participant auquel renvoie leur argument objet datif joue le rôle de bénéficiaire. Ce dernier est marqué par les postpositions [nḽ] ou [kó]. Il se comporte ainsi comme un constituant oblique en fonction de circonstant. L'ordre des participants dans la phrase est le suivant :

[Agent + Prédicat + Patient + Bénéficiaire + post]

#### Exemples 5 :

- L'objet datif est marqué par la postposition [nḽ]

mò hḽn-ḽ váńǎ mò jḽnḽ nḽ «J'ai donné un chien à mon père»  
1sg donner-pf chien mon père post  
 S P O1 O2

mò gūr-ò gànǎ mò biē nḽ «J'ai porté un habit à mon fils»  
1sg porter-pf habit mon fils post  
 S P O1 O2

- L'objet datif est marqué par la postposition [kó]

mò su-ò vǎŋǎ mò jǐnù kó «J'ai ajouté un chien à mon père»  
1sg ajouter-pf chien mon père post  
 S P O1 O2

mò kàl-à tǐ mò jǐnù kó «J'ai expliqué le problème à mon père»  
1sg raconter-pf problème mon père post  
 S P O1 O2

La description des classes syntaxiques de verbes a consisté à déterminer, non seulement, les classes de verbes en winĪĒ selon leur valence, mais aussi l'ordre de séquenciation des participants dans la phrase. À présent, il convient d'examiner les opérations d'ajustement de la valence dans la langue.

## 2. Opérations d'ajustement de la valence verbale

Selon T. Payne (1997 : 169), chaque langue dispose d'opérations spécifiques qui ajustent la relation entre les rôles sémantiques et les relations grammaticales au sein des phrases. De tels mécanismes réfèrent parfois à l'encodage de la voix. Il existe deux types d'opérations d'ajustement de la valence verbale (Idem : 172) que sont :

- les opérations d'augmentation de la valence verbale;
- les opérations de réduction de la valence verbale.

Nous déterminons dans ce point les différentes opérations d'ajustement de la valence verbale en winĪĒ.

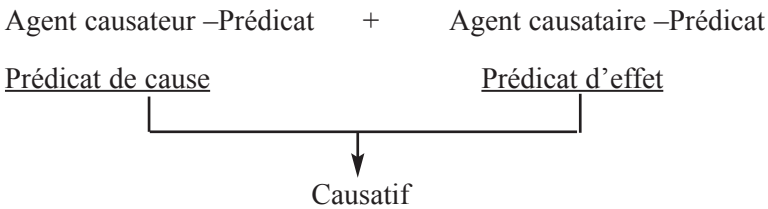
### 2.1. Les opération d'augmentation de la valence verbale en winĪĒ

Il y a augmentation de valence verbale lorsqu'une opération fait intervenir un argument supplémentaire dans la valence d'un verbe. En winĪĒ, la voix causative est l'opération qui intervient dans l'augmentation de la valence verbale.

À la suite de D. Creissels (2006 b : 59),

On définit couramment le causatif comme une opération sur la valence verbale consistant à introduire dans le rôle de sujet un causateur qui s'ajoute aux participants déjà présents dans le schème argumental de base et qui contrôle l'intervention d'un causataire identifié à l'argument sujet du schème argumental de base.

Dans le même ordre d'idées, T. Payne (Op.cit.: 175-176) indique qu'une construction causative est une expression linguistique qui contient un prédicat de cause et un prédicat d'effet. Le prédicat de cause exprime la notion de causalité, alors que le prédicat d'effet exprime l'effet de la situation de causalité. En d'autres termes, il s'agit d'une construction linguistique pouvant être symbolisée comme suit : cause (X, P)= X cause P. L'agent du prédicat de cause représente le causateur, tandis que l'agent du prédicat d'effet est le causataire. La relation prédicat de cause/prédicat d'effet peut être schématisée comme suit :



T. Payne (Idem : 176) distingue trois types de causatifs, à savoir : le causatif lexical, le causatif morphologique et le causatif périphrastique ou analytique. Seul le causatif analytique est attesté en wɪnĩẽ. Ce dernier fait intervenir un participant supplémentaire dans la valence du verbe par le biais d'un opérateur spécifique qui est un verbe causatif. Il correspond à ce qui est traduit en français par l'expression «faire faire».

Ce type d'opération d'augmentation de la valence verbale est très productif en wɪnĩẽ. Le verbe causatif employé est [ʔà̀̀] «faire». Il sert à introduire un causateur dans le schème argumental selon les procédés suivants :

- le prédicat d'effet est enchâssé dans le prédicat de cause de sorte qu'il s'établit entre eux une relation de subordination ;
- l'argument sujet du prédicat d'effet représente le causataire. Il conserve son rôle sémantique par rapport au verbe du prédicat d'effet, mais reçoit le rôle sémantique de thème du verbe causatif ;
- le verbe causatif fait intervenir un argument supplémentaire qui, en tant que son sujet, forme avec lui le prédicat de cause. Celui-ci joue le rôle sémantique d'agent et représente le causateur;
- l'argument objet du prédicat d'effet n'est pas affecté. Il conserve ses rôles syntaxique et sémantique. Il obéit également aux contraintes liées à la distribution du nominal objet dans la phrase en winĪĒ. Par contre, le prédicat d'effet, bien que se comportant comme un argument objet du verbe causatif, est toujours postposé à ce dernier ;
- l'aspect du causatif correspond à celui du prédicat de cause. Toutefois, au perfectif ainsi qu'à l'imperfectif progressif et aoriste, chacun des verbes des deux prédicats est marqué par un verbant. À l'imperfectif habituel et prospectif, seul le verbe causatif est marqué par un verbant, le verbe du prédicat d'effet étant employé sous sa forme infinitive. Les cas de correspondance sont les suivants :

Aspect du verbe causatif    aspect correspondant du verbe du prédicat d'effet

(a) Parfait	Parfait
(b) Terminatif	Parfait
(c) Imperfectif progressif	Imperfectif progressif
(d) Imperfectif aoriste	Imperfectif progressif
(e) Imperfectif habituel	Infinitif
(f) Imperfectif prospectif	Infinitif

**Exemples 6 (le prédicat de cause est en gras) :**

- Le verbe causatif est employé au parfait

**bávnù ʔàr-à bìcǎṅǎ jí-é            fílé**

homme faire-pf enfant manger-pf poisson

«L'homme a fait manger du poisson à l'enfant»



- Le verbe causatif est employé au terminatif

**báùnnè féné ʔàr-à**      bícáṅǎ jí-é      fílé  
 homme term1 faire-term2 enfant manger-pf poisson  
 «L'homme avait fait manger du poisson à l'enfant»

- Le verbe causatif est employé à l'imperfectif progressif

**báùnnè wó ʔàr-ù**      bícáṅǎ wó      fílé      jí-ú  
 homme prog1 faire-prog2 enfant prog1 poisson manger-prog2  
 «L'homme est en train de faire manger du poisson à l'enfant»

- Le verbe causatif est employé à l'imperfectif aoriste

**báùnnè féné wó ʔàr-ù**      bícáṅǎ wó      fílé      jí-ú  
 homme aor1 aor2 faire-aor3 enfant prog1 poisson manger-prog2  
 « L'homme faisait manger du poisson à l'enfant »

- Le verbe causatif est employé à l'imperfectif habituel

**báùnnè já ʔàrì bícáṅǎ jí**      fílé  
 homme hab faire enfant manger poisson  
 «L'homme fait manger du poisson à l'enfant (habituellement)»

- Le verbe causatif est employé à l'imperfectif prospectif

**báùnnè kò ʔàr-ù**      bícáṅǎ jí      fílé  
 Homme prosp1 faire-prosp2 enfant manger poisson  
 «L'homme fera manger du poisson à l'enfant»

Dans ces phrases, [ʔàrì] est le verbe causatif ; l'argument [báùnnè] représente le causateur et l'argument [bícáṅǎ] représente le causataire.

À la forme négative, seul le prédicat de cause est marqué par la particule de négation.

**Exemples 7 :**

**báùṅṅè kè ʔàr-à bìcǎṅǎ jí-é fílé**  
 homme nég faire-pf enfant manger-pf poisson  
 «L'homme n'a pas fait manger du poisson à l'enfant»

**báùṅṅè tá bə ʔàrì bìcǎṅǎ wó fílé jí-ú**  
 homme prog nég faire enfant prog1 poisson manger-prog2  
 «L'homme n'est pas en train de faire manger du poisson à l'enfant»

**2.2. Les opération de réduction de la valence verbale en winĪĒ**

Il y a réduction de valence verbale lorsqu'une opération fait réduire le nombre d'arguments qui entrent dans la valence du verbe. Selon T. Payne (1997 : 172), il existe trois types d'opérations de réduction de la valence verbale que sont :

- les opérations qui centralisent les rôles d'agent et de patient sur un même participant. Ces opérations sont la voix réfléchie, la voix réciproque et la voix moyenne ;
- les opérations qui font minimiser un participant responsable du procès. Ce sont l'omission du sujet, la voix passive et l'inversion ;
- les opérations qui font minimiser un participant affecté par le procès. Ce sont l'omission de l'objet, l'antipassif, la rétrogradation de l'objet et l'incorporation de l'objet.

Parmi ces opérations, celles qui sont communes aux langues sont les voix réfléchie, réciproque et passive ainsi que l'antipassif (Idem : 196).

En winĪĒ, spécifiquement, les opérations de réduction de la valence verbale sont les voix réfléchie, réciproque, moyenne et passive d'une part, puis l'omission du sujet et l'antipassif d'autre part. Celles-ci peuvent être regroupées selon la typologie dégagée ci-avant.

### 2.2.1. La centralisation des rôles d'agent et de patient sur un même participant

En *wĩṅē*, la réduction de la valence verbale s'opère selon des opérations de centralisation des rôles d'agent et de patient sur un même participant. Ces opérations sont la voix réfléchie, la voix réciproque et la voix moyenne.

#### 2.2.1.1. La voix réfléchie

La voix réfléchie est une opération de réduction de la valence verbale qui consiste à exprimer l'interaction d'un participant sur lui-même. Ce dernier est à la fois l'agent et le patient ou l'agent et le thème du procès signifié par le verbe.

Il existe trois type de réfléchis selon T. Payne (1997 : 198-199) : le réfléchi lexical exprimé au moyen d'un verbe, le réfléchi morphologique exprimé au moyen d'un affixe et le réfléchi analytique exprimé au moyen d'un pronom réfléchi.

En *wĩṅē* n'est attesté que le réfléchi analytique. Dans cette langue, la voix réfléchie s'opère par l'usage de l'opérateur [tĩ], équivalent du pronom réfléchi «se» du français. Dans la structure argumentale, il occupe la position structurelle d'un argument objet, mais le participant qu'il représente est déterminé par une règle de coréférence. Ainsi, il est toujours précédé d'un pronom anaphorique qui reprend son coréférent, notamment le participant que représente l'argument sujet. Seuls les verbes bivalents ou trivalents peuvent être employés à la voix réfléchie.

#### Exemples 8 :

- (a) m̀ ẃ m̀ tĩ j̀r-̀ «Je me brûle»  
1sg prog1 anaph réf brûler-prog2
- (b) b̀cãṅā ẃ à tĩ g̀l-̀ «L'enfant se regarde»  
enfant prog1 anaph réf regarder-prog2

(c) b̀icáŋǎ ná à t̃ nóm̃ ò «L'enfant s'est vu dans l'eau»  
 enfant voir-pf anaph réf eau post

Dans la phrase (a), [m̀] «je» est l'argument sujet. Il est repris par le pronom anaphorique [m̀]. Le participant qu'il représente est un agent. L'emploi du pronom réfléchi [t̃] indique que ce participant subit à même temps le procès qu'il accomplit. Dans les phrases (b) et (c), l'argument [b̀icáŋǎ] est l'argument sujet et repris par le pronom anaphorique [à]. Le participant qu'il représente est un agent. L'emploi du pronom réfléchi [t̃] indique que ce participant est à même temps affecté par l'accomplissement du procès.

Lorsque le verbe est trivalent, seul son second argument objet, précisément celui auquel est assigné le rôle sémantique de bénéficiaire est réduit. Toutefois, sa position est saturée par le pronom réfléchi. La postposition qui lui succède dans la phrase demeure.

### Exemples 9 :

m̀ kàl-à t̃ m̀ t̃ kó «Je me suis expliqué un problème»  
 1sg raconter-pf problème anaph réf post

m̀ já vǎŋǎ j̃ m̀ t̃ ñ «Je me montre habituellement un chien»  
 1sg hab chien montrer anaph réf post

m̀ h̃én-é vǎŋǎ m̀ t̃ ñ «Je me suis donné un chien»  
 1sg donner-pf chien anaph réf post

#### 2.2.1.2. La voix réciproque

La voix réciproque se rapproche de la voix réfléchie, mais s'en distingue par le fait qu'elle met en jeu au moins deux participants qui interagissent mutuellement l'un sur l'autre. Ces participants sont chacun à la fois agent et patient du procès signifié par le verbe. Selon T. Payne (1997 : 200-202), la voix réciproque peut être lexicale, morphologique ou analytique.

En winĩẽ, elle est exclusivement analytique. Elle s'effectue par l'usage de l'opérateur [dǒŋgǒ] «l'un l'autre/les uns les autres». Tout comme le pronom réfléchi, dans la structure argumentale, il occupe la position structurelle d'un argument objet, mais sans être accompagné d'un pronom anaphorique. L'argument sujet auquel il réfère est toujours employé au pluriel. Il indique que les participants représentés par cet argument interagissent les uns sur les autres.

### Exemples 10 :

bìcārī wó dǒŋgǒ gèl-ù «Les enfants se regardent»  
 enfants prog1 réc regarder-prog2

à tìè dǒŋgǒ «Nous nous sommes frappés»  
 1pl frapper-pf réc

jèbècèmà hén-é vārī dǒŋgǒ né «Les chasseurs se sont donnés des chiens»  
 chasseurs donner-pf chiens réc post

#### 2.2.1.3. La voix moyenne

La voix moyenne est une opération de réduction de la valence verbale qui s'exprime par une détransitivisation du verbe transitif. Sémantiquement, la transitivité du verbe est maintenue, mais exprimée en termes de processus sur un patient plutôt qu'en termes d'action effectuée par un agent.

En winĩẽ, La voix moyenne s'opère par la destitution de l'argument sujet recevant le rôle sémantique d'agent et par la promotion de l'argument objet auquel est assigné le rôle sémantique de patient. Nous obtenons donc la correspondance suivante :

[Agent-Prédicat-Patient] → [Patient-Prédicat]

**Exemples 11 :**

- (a) hãũnũ̀ tìè fõ: «La femme a cassé laalebasse»  
femme casser-pf calebasse
- (b) fõ: tìè «La calebasse s'est cassée»  
calebasse casser-pf

La phrase (a) qui n'est pas à la voix moyenne comporte le verbe bivalent [tũ̀]. Ce dernier a un argument sujet jouant le rôle d'agent et un argument objet jouant le rôle de patient. La phrase (b) est celle à la voix moyenne qui lui correspond. Dans celle-ci, l'argument sujet du même verbe est omis et sa position est saturée par l'argument objet qui devient un sujet apparent.

Tous les verbes transitifs ne peuvent pas être employés à la voix moyenne en winĩẽ. Seulement certains verbes d'action exprimant un processus connaissent cet emploi. Ce sont des verbes tels que [jèrì] «brûler», [vĩẽvĩgì] «verser», [dãlì] «rester», [bè] «cuisiner, mûrir», [hũ̀] «sécher», etc. Ces verbes sont labiles, car leurs emplois transitifs et intransitifs sont concurrents dans la langue.

**2.2.2. La minimisation d'un participant responsable du procès**

Hormis les opérations de centralisation des rôles sémantiques sur un même participant, la réduction de la valence verbale s'opère par la minimisation d'un participant responsable du procès signifié par le verbe. En winĩẽ, il s'agit de l'omission de l'argument sujet et de la voix passive.

**2.2.2.1. L'omission d'un argument sujet**

La réduction de la valence verbale peut s'effectuer par l'omission d'un argument sujet en winĩẽ. Néanmoins, l'argument en question ne disparaît pas totalement. Il laisse une trace représentée par le pronom anaphorique [v̂]. En plus de sa valeur anaphorique, ce pronom a aussi la valeur de pronom

démonstratif neutre «ça» du français. L'omission de l'argument sujet s'observe dans un contexte où le participant auquel il réfère fait l'objet d'une généralisation. Ainsi, le verbe est employé à l'imperfectif habituel qui, du point de vue temporel, correspond au hors-temps. Presque tous les verbes transitifs exprimant un processus connaissent cet emploi.

### Exemples 12 :

- (a) ù      já    jí      «ça se mange»  
 anaph hab manger
- (b) ù      já    bú      «ça tue»  
 anaph hab tuer
- (c) ù      já    jèrì    «ça brûle»  
 anaph hab brûler

Dans ces phrases, le pronom anaphorique [ù] représente un argument sujet qui est omis. Le participant qu'il représente est généralisé.

#### 2.2.2.2. La voix passive

Nous référant à T. Payne (1997 : 204), une construction est dite passive si elle présente les propriétés suivantes :

- l'argument auquel est assigné le rôle sémantique d'agent est soit omis, soit destitué et employé en position d'oblique ;
- l'argument objet auquel est assigné le rôle sémantique de patient est promu au rôle de sujet ;
- le verbe devient systématiquement intransitif.

Cet auteur distingue deux types de constructions passives : le passif personnel et le passif impersonnel. Le premier est celui dans lequel l'argument référant à l'agent peut être facultativement exprimé. Il peut être

omis ou exprimé en position d'oblique comme complément d'agent. Le second est celui dans lequel il est impossible d'exprimer l'argument représentant l'agent.

En winĪĒ n'est attesté que le passif impersonnel. Dans cette langue, la passivation consiste tout simplement à destituer l'argument sujet auquel est assigné le rôle d'agent et à promouvoir l'argument objet jouant le rôle de patient.

### Exemples 13 :

Verbes transitifs	Emplois passifs
(a) m̀ò jí-é <b>kũĩ</b> 1sg manger-pf t̀ò «J'ai mangé le t̀ò»	<b>kũĩ</b> jí-é t̀ò manger-pf «Le t̀ò a été mangé (par moi)»
(b) m̀ò ẃó <b>s̀ə̀b̀ún̄ā</b> c̀ùg-ù sg prog1 arbre couper-prog2 «Je suis en train de couper l'arbre»	<b>s̀ə̀b̀ún̄ā</b> ẃó c̀ùg-ù arbre prog1 couper-prog2 «L'arbre est en train d'être coupé (par moi)»
(c) m̀ò k̀è s̄ē g̀èl-ù 1sg prosp1 danse regarder-prosp2 «Je regarderai la danse»	s̄ē k̀è g̀èl-ù danse prosp1 regarder-prosp2 «La danse sera regardée (par moi)»

Une comparaison de ces phrases avec celles de l'exemple 11 (b) montre qu'au plan morphosyntaxique, le passif se confond avec la voix moyenne. Cette situation du winĪĒ étaye l'affirmation de D. Creissels (2006 b : 39) selon laquelle,

La limite entre les emplois décausatifs des formes moyennes et le passif est une limite perméable, car il n'y a pas toujours une distinction nette entre processus plus ou moins spontanés, processus mettant en jeu une force extérieure non identifiée et processus mettant en jeu une force extérieure dont l'énonciateur décide pour une raison ou une autre de faire abstraction. Ceci implique qu'à partir d'emplois de type décausatif, les formes moyennes tendent universellement à développer des emplois proprement passifs.



Autrement dit, en wunĩẽ, la distinction entre la voix passive et la voix moyenne se situe simplement au niveau sémantique où l'énonciateur arrive à savoir si le processus exprimé est spontané ou met en jeu une force extérieure non mentionnée.

Par ailleurs, toutes les phrases passives du wunĩẽ connaissent une autre formulation caractéristique dans laquelle l'agent du procès est obligatoirement mentionné. Dans ce cas, la phrase devient non verbale et se forme par l'emploi du prédicatif non verbal [lè]. L'argument sujet représentant l'agent est employé comme un prédicat nominal à valeur équative. Le verbe se nominalise par la suffixation du dérivatif à valeur agencive /-U/. Il prend nécessairement le morphème du défini /-nU/ et fonctionne comme étant le terme complétant d'un syntagme nominal complétif dont le complété est l'argument sujet jouant le rôle de patient. Dès lors, les phrases de l'exemple 16 peuvent être reformulées comme suit :

**Exemples 14 :**

	Verbes transitifs	Emplois passifs
(a)	m̀ j́-é <b>kuĩ</b> 1sg manger-pf t̀ «J'ai mangé le t̀»	<b>kuĩ</b> j́-ù-ù-nũ      lè m̀ t̀ manger-dér-sg-déf pnv 1sg «Je suis le mangeur du t̀»
(b)	m̀ ẃ <b>s̀búnã</b> c̀g-ù 1sg prog1 arbre couper-prog2 «Je suis en train de couper l'arbre»	<b>s̀búnã</b> c̀g-ù-ù-nũ      lè m̀ arbre couper-dér-sg-déf pnv 1sg «Je suis le coupeur de l'arbre»
(c)	m̀ k̀ <b>s̄</b> g̀l-ù 1sg prosp1 danse regarder-prosp2 «Je regarderai la danse»	<b>s̄</b> g̀l-ù-ù-nũ      lè m̀ danse regarder-dér-sg-déf pnv 1sg «Je suis le regardeur de la danse»

### 2.2.3. L'antipassif

En winĪĒ, l'antipassif est également une opération de réduction de la valence verbale. Il consiste à omettre purement et simplement l'argument objet d'un verbe transitif. Il peut être mis en parallèle avec l'opération d'omission de l'argument sujet. Tout comme cette dernière, l'antipassif s'observe dans un contexte où le participant que représente l'argument objet est indéterminé ou fait l'objet d'une généralisation. Il se particularise pourtant par le fait que l'argument omis n'est pas repris par un pronom anaphorique. De même, le verbe est le plus souvent employé, soit au perfectif présent, soit à l'imperfectif progressif et met l'accent sur le résultat du procès exprimé. L'omission de l'argument objet peut conduire à une légère modification du sens du verbe.

#### Exemples 15 :

Emplois transitifs du verbe	Emplois antipassifs du verbe
(a) m̀ s̀ <b>jīū</b>	m̀ s̀
1sg accepter-pf nourriture	1sg accepter-pf
« J'ai accepté la nourriture »	« J'ai accepté, j'ai consenti »
(b) m̀ ẃ <b>jīū</b> vĭě-ŭ	m̀ ẃ                      vĭě-ŭ
1sg prog1 nourriture refuser-prog2	1sg prog1 refuser-prog2
« Je refuse la nourriture »	« Je refuse, je désapprouve »
(c) m̀ jí-é                      kũī	m̀ jí-é
1sg manger-pf tô	1sg manger-pf
« J'ai mangé du tô »	« J'ai (déjà) mangé »

Notons que l'emploi des verbes transitifs à la voix moyenne, à la voix passive et à l'antipassif fait d'eux des verbes ambivalents, c'est-à-dire des verbes aptes à fonctionner aussi bien dans des constructions transitives que dans des constructions intransitives.

## Conclusion

Les objectifs poursuivis dans cet article étaient d'identifier les classes syntaxiques de verbes en rapport avec la valence verbale et de décrire les opérations d'ajustement de la valence verbale en wunĩẽ. Nos hypothèses étaient que selon la valence, il existe trois types de verbes en wunĩẽ : les verbes monovalents, les verbes bivalents et les verbes trivalents ; les opérations d'ajustement de la valence verbale sont de deux types : les opérations d'augmentation de la valence verbale et les opérations de réduction de la valence verbale. En nous servant de l'approche de la linguistique typologique en nous inspirant des travaux de T. Payne (1997), nous avons pu vérifier ces hypothèses et atteindre nos objectifs. Les analyses ont révélé qu'en wunĩẽ sont attestés des verbes monovalents, des verbes bivalents et des verbes trivalents. Une seule opération d'augmentation de la valence verbale est attestée en wunĩẽ qui est l'expression de la voix causative. Cette dernière est exclusivement de type analytique. Les opérations de réduction de la valence verbale sont les voix réfléchie, réciproque, moyenne et passive ainsi que l'omission du sujet et l'antipassif. Ainsi, toutes nos hypothèses ont été confirmées. Il convient, donc, en termes de perspectives, de mettre en évidence le rapport entre la valence verbale et les classes sémantiques de verbes en wunĩẽ.

## Bibliographie

- Creissels (Denis)**, 2004, «Typologie», dans *Les langues africaines*, Bernd (Heine) et Derek (Nurse) (dir.), traduit de l'anglais [*African languages : an introduction*] sous la direction de Tourneux (Henri) et Zerner (Jeanne)], 2000, Paris, KARTHALA, pp. 271-302.
- Creissels (Denis)**, 2006 a, *Syntaxe générale, une introduction typologique, volume 1, catégories et constructions*, Paris, Lavoisier, 412 p.
- Creissels (Denis)**, 2006 b, *Syntaxe générale, une introduction typologique, volume 2, la phrase*, Paris, Lavoisier, 334 p.

- Fradin (Bernard)**, 2003, *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF, 347 p.
- Gross (Gaston)**, 2012, *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*, Villeveuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 369 p.
- Houis (Maurice)**, 1980, «Proposition pour une typologie des langues négro-africaines», dans *Afrique et Langage*, no13, Lyon, pp. 5-17.
- Kouraogo (Yacouba)**, 2015, *Système nominal du winĪĒ (parler de Oury)*, Mémoire de Master, UFR/LAC, Département de linguistique, Université de Ouagadougou, 170+LVII p.
- Kouraogo (Yacouba)**, 2018, *Analyse lexicologique de la langue winĪĒ*, Thèse de Doctorat unique en Sciences du langage, Ecole doctorale des Lettres, Sciences humaines et Communication (LESHCO), Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, 574 p.
- Lehmann (Alise) et Martin-Berthet (Françoise)**, 2013, *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie* [4<sup>e</sup> édition, revue et augmentée, 1<sup>re</sup> édition 1998], Paris, Armand Colin, 317p.
- Manessy (Gabriel)**, 1969 a, *Les langues gurunsi. Essai d'application de la méthode comparative à un groupe de langues voltaïques*, volume I, Paris, SELAF, no 12, 80 p.
- Manessy (Gabriel)**, 1969 b, *Les langues gurunsi. Essai d'application de la méthode comparative à un groupe de langues voltaïques*, volume II, Paris, SELAF, no 13, 102 p.
- Manessy (Gabriel)**, 1979, *Contribution à la classification généalogique des langues voltaïques*, Langues et civilisations à tradition orale, no37, Paris, SELAF, 109 p.
- Morturaux (Marie-Françoise)**, 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, 191p.
- Niklas-Salminen (Aïno)**, 2015, *La lexicologie*, [2<sup>e</sup> édition, 1<sup>re</sup> édition 1997], Paris, Armand Colin, 222 p.

- Payne (E. Thomas)**, 1997, *Describing morphosyntax. A guide for field linguists*, New York, Cambridge University Press, 413 p.
- Picoche (Jacqueline)**, 1977, *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan, 181 p.
- Picoche (Jacqueline)**, 1995, *Structures sémantiques du lexique français*, [2<sup>e</sup> édition, 1<sup>re</sup> édition, 1986], Paris, Nathan, 144 p.
- Prost (André)**, 1972, *Enquête sommaire sur le ko: langue gurunsi de Haute-Volta*, Dakar, Publication du département de linguistique générale et de langues négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Dakar, no 18, 33p.
- Sawadogo (Tasséré)**, 1994, *Esquisse phonologique du winèè (parler de Oulo)*, Mémoire de Maîtrise, Département de Linguistique, FLASHS, Université de Ouagadougou, 115p.
- Sawadogo (Tasséré)**, 2001, *Aspects de la morphologie et de la phonologie du verbal en winèè*, rapport de DEA, Département de Linguistique, UFR/LAC, Université de Ouagadougou, 96 p.
- Shopen (Timothy)** (éds.), 1985 a, *Language typology and syntactic description. Clause structure, volume I*, New York, Cambridge University Press, 399 p.
- Shopen (Timothy)** (éds.), 1985 b, *Language typology and syntactic description. Complex constructions, volume II*, New York, Cambridge University Press, 427 p.
- Shopen (Timothy)** (éds.), 1985 c, *Language typology and syntactic description. Grammatical categories and the lexicon, volume III*, New York, Cambridge University Press, 317 p.
- Zerbo (Mamina Marie-Thérèse)**, 1994, *Esquisse phonologique du wɲɛ̃ (langue gurunsi du Burkina Faso)*, Mémoire de Maîtrise, Département de Linguistique, FLASHS, Université de Ouagadougou, 72 p.